

04.05.2023 – 10:15 Uhr

Swissmechanic: oui à la loi sur la protection du climat

Swissmechanic : oui à la loi sur la protection du climat

Swissmechanic, l'association faîtière des entreprises PME-MEM suisses, est favorable au compromis élaboré dans la loi sur la protection du climat et soutient le texte soumis au vote du 18 juin 2023. L'association signale en même temps que la loi climat fixe en premier lieu les objectifs de la politique climatique et les objectifs intermédiaires. Afin d'atteindre ces objectifs, d'autres actes législatifs et révisions de lois suivront, dont la conception devra obligatoirement mettre l'accent sur le renforcement du site industriel, technologique et de recherche suisse.

Le 18 juin 2023, le peuple suisse votera sur la loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCL) (loi climat). La loi climat a été adoptée par le Conseil national et le Conseil des Etats à la session d'automne 2022. Il s'agit de la contre-proposition directe à l'initiative pour les glaciers. Le projet de loi est mis aux voix après que l'UDC a lancé le référendum.

Swissmechanic recommande d'adopter la loi. Selon un sondage effectué en avril 2023 auprès des sociétés membres de Swissmechanic, 2/3 des entreprises interrogées sont favorables à la loi climat.

Faire avancer la transition vers des émissions nettes zéro de gaz à effet de serre...

L'industrie MEM en général et les sociétés membres de Swissmechanic en particulier sont très conscientes des questions de protection du climat. Ces dernières années, de nombreuses entreprises PME-MEM ont déjà beaucoup transformé, et réalisé sous leur propre responsabilité des solutions intelligentes sur le plan économique, technique et écologique.

... avec la flexibilité requise

Le projet de loi fixe des objectifs intermédiaires nationaux pour la réduction des émissions jusqu'en 2050 et des valeurs indicatives pour la réduction des émissions dans les différents secteurs – créant ainsi la sécurité d'investissement pour l'économie suisse et nos PME-MEM. La valeur indicative de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50 pourcent jusqu'en 2040 donne à l'industrie la flexibilité requise en vue de tenir compte des éventuels sauts technologiques et cycles d'investissement.

Un autre avantage important de flexibilité est de l'avis de Swissmechanic que l'effet des émissions résiduelles de gaz à effet de serre pourront être compensées par l'utilisation de technologies à émissions négatives en Suisse, mais aussi à l'étranger. Peu importe pour le climat, en fin de compte, où le CO2 est économisé.

... sans interdiction, mais avec financement initial

Il est d'importance cruciale pour Swissmechanic que la loi climat n'interdise pas expressément les énergies fossiles car l'association s'engage pour des solutions d'économie de marché et entrepreneuriales dans la protection du climat et de l'environnement et rejette résolument toute interdiction de formes d'énergie, technologies, méthodes de production et autres choses semblables. Etant donné la pression de la concurrence, les entreprises doivent de toute façon produire de manière efficace sur le plan énergétique.

Vu la situation, Swissmechanic est favorable à un financement de départ des pouvoirs publics. Selon le projet de loi, les entreprises qui élaboreront sur base volontaire des feuilles de route pour atteindre l'objectif des émissions nettes zéro devraient pouvoir être soutenues au moyen de subventions pour l'application de nouvelles technologies et de nouveaux processus.

Importante contribution des entreprises MEM pour une Suisse plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus saine

Des conditions cadres favorables à l'innovation et un approvisionnement en énergie aussi sûr que compétitif sont pour les PME-MEM l'élixir de vie. Il faudra impérativement en tenir compte dans la conception des actes législatifs et révisions de lois qui suivront afin d'arriver aux objectifs de la politique climatique de la loi climat. Ce sera le seul moyen de renforcer le site industriel, technologique et de recherche suisse, d'assurer de précieux emplois – en

particulier dans les régions périphériques – et d'apporter une contribution à un avenir durable. Car avec leurs solutions technologiques innovantes, nos entreprises apportent une importante contribution à une Suisse plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus saine.

Pour de plus amples renseignements :

- Nicola R. Tettamanti, président de Swissmechanic Suisse, nicola.tettamanti@tecnopinz.com, +41 91 946 40 70
- Samuel Vuadens, président GIM-CH, s.vuadens@factory5.tech, +41 79 293 38 38
- Dr. Jürg Marti, directeur de Swissmechanic Suisse, j.marti@swissmechanic.ch, +41 79 127 05 27

SWISSMECHANIC est l'association leader d'employeurs des PME de la branche MEM. Les plus de 1200 entreprises affiliées occupent plus de 65'000 collaborateurs, dont 6000 apprentis, et génèrent un volume de chiffre d'affaires annuel d'environ 15 milliards de francs suisses. L'association Swissmechanic comprend 13 sections indépendantes, une organisation nationale et des organisations associées supplémentaires.

SWISSMECHANIC Suisse

Felsenstrasse 6

8570 Weinfelden

Tél. 071 626 28 00

kommunikation@swissmechanic.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053067/100906213> abgerufen werden.